

## Charte du centre CIE

En tant que participant aux CIE je m'engage à :

1. Collaborer dans un esprit d'équipe et à faire respecter cette présente charte.
2. Respecter le règlement des CIE en vigueur (pas de téléphone portable, tenue vestimentaire et apparence générale répondant aux exigences de la profession, etc...).  
Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
3. Respecter les horaires et, le cas échéant, toujours prévenir/justifier les retards/absences éventuels au responsable du centre CIE.
4. Participer activement dans un climat de respect, de non-jugement, de bienveillance et d'entraide.  
Adopter une attitude calme, permettant à chacun d'écouter et de s'exprimer dans de bonnes conditions.
5. Considérer l'erreur comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.
6. Prendre soin du matériel et des infrastructures mis à disposition et les utiliser de manière ergonomique et économique. Le matériel qui appartient à l'OrTra santé-social Berne francophone reste à l'OrTra santé-social Berne francophone.  
Respecter les locaux communs et les alentours du bâtiment.
7. Respecter la protection des données et le secret professionnel.

**Par ma signature, je m'engage à respecter cette charte**

**Date et signature de l'apprenti**.....